



FONDATION

Kairos

POUR L'INNOVATION ÉDUCATIVE

INSTITUT DE FRANCE

« La liberté d'enseignement,
à la croisée des chemins ?
Fondements théoriques
et valeur juridique. »

9 mars 2021

Palais de l'Institut de France - PROGRAMME

La Fondation Kairos organise un colloque universitaire de droit d'une journée sur la liberté d'enseignement en France. Il s'agit d'un thème d'étude qui est particulièrement d'actualité, puisque le colloque interviendra au moment même où le projet de loi confortant les principes républicains – qui prévoit de remanier profondément les régimes juridiques de l'instruction en famille et des établissements privés hors contrat – sera débattu au Parlement.

Les actes du colloque seront publiés dans la *Revue française de droit administratif*.

Programme

9h30

Propos introductif

par Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France

10h-11h30

1^{re} session

La liberté d'enseignement : un droit fondamental ?

(15 mn d'intervention par intervenant puis questions)

Sous la présidence de Jean-Marie Burguburu, président de la CNCDH

MM. Egea et Bioy, professeurs agrégés à l'Université Toulouse Capitole, thème :

« Quelles libertés sont protégées par la liberté d'enseignement ? »

M. Emmanuel Tawil, maître de conférences à l'Université Paris II Panthéon-Assas et auteur de *Cultes et congrégations*,

thème : « Les garanties du caractère propre »

Mme Anne-Marie Le Pourhiet, professeur agrégé à l'Université de Rennes I, vice-président de l'Association française de droit constitutionnel, thème : « La liberté académique de l'enseignant »

M. Jean-Pierre Camby, professeur associé à l'Université de Versailles St-Quentin, thème :

« Le statut juridique de l'école à la maison »

11h45-13h

2^e session

Liberté religieuse et liberté d'enseignement

(15 mn d'intervention par intervenant puis questions)

Sous la présidence de M. Emmanuel Decaux, professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas

M. Yves Gaudemet, professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas, membre de l'Institut, thème : « Liberté religieuse, laïcité, liberté d'enseignement – Perspectives historiques »

M. Frédéric Dieu, rapporteur public au Conseil d'État, thème : « Laïcité et enseignement aujourd'hui »

14h30-16h30

3^e session

La liberté d'enseignement, l'histoire et la laïcité

(15 mn d'intervention par intervenant puis questions)

Sous la présidence de M. Yves Mauten, professeur agrégé d'histoire du droit, Université de Fribourg

M. Pierre-Hugues Barré, doctorant en droit, chargé d'enseignement à Sciences Po Paris, thème : « La loi de 1901 et les congrégations enseignantes »

Mme Hélène Orizet, maître de conférences en droit public à l'université catholique de l'Ouest, thème : « Le service public de l'Éducation nationale sous la Troisième République »

M. Nicolas Sild, professeur agrégé à l'Université Toulouse Capitole, thème : « La conception républicaine de la liberté d'enseignement, de Ferdinand Buisson à Vincent Peillon »

M. Jean-Louis Gazzaniga, professeur honoraire agrégé d'histoire du droit, thème : « La loi Debré »

16h30-17h

Conclusion

M. Pierre Delvolvé, professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas, membre de l'Institut



PERPÉTUER
SOUTENIR
ÉCLAIRER